

NOTE D'INFORMATION

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunale

Lancement du programme DEPAR Janvier 2021



En mai dernier, Saint-Malo Agglomération a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunale qui permet **d'accompagner les propriétaires occupants et bailleurs sous conditions dans un projet d'amélioration de leur logement**: rénovation énergétique, maintien à domicile, travaux lourds. L'opérateur Soliha a pour mission d'accompagner les propriétaires dans leur projet.

Dans ce cadre, **Saint-Malo Agglomération, SOLIHA et la Poste lancent le programme DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation) à partir de mi-janvier sur toutes les communes de l'agglomération.**

Ce programme a pour objectif d'informer et sensibiliser aux économies d'énergie les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat (Anah).

Comment ça se passe ?

1. Envoi d'un courrier d'information à partir de janvier 2021 jusqu'en mai 2021

Un courrier, non nominatif, **signé par la Vice-Présidente** avec le logo de Saint-Malo Agglomération, sera envoyé à 15 000 adresses. Le courrier présente le dispositif et annonce la visite du facteur.

2. La visite du facteur

Le facteur se rend sur place pour présenter le dispositif et interroge le ménage à partir d'un questionnaire permettant de qualifier son éligibilité à la Prime Habiter Mieux de l'Anah (âge du logement, type de chauffage, isolation, ressources). Si les personnes sont intéressées par la visite d'un technicien, les coordonnées du ménage et ses disponibilités sont transmises au Centre d'appels de La Poste.

3. L'appel de la Poste

Le centre d'appel de la Poste vérifie l'éligibilité du ménage :

- Si la recevabilité est validée, un rendez-vous est pris avec le technicien de SOLIHA. Le ménage reçoit un courrier de confirmation de la date de visite et présente les conditions sanitaires à respecter lors du passage du technicien.
- Si le ménage n'est pas éligible, un courrier lui est adressé. S'il souhaite réaliser un projet de travaux, le numéro du réseau « Faire » lui est communiqué. Il sera aiguillé vers l'Espace Info Energie du Pays de Saint-Malo.

4. La visite du technicien de SOLIHA

Le technicien réalise un diagnostic énergétique et apporte des conseils pratiques pour réduire la consommation d'énergie au quotidien. Il remettra un kit « éco-gestes » contenant des accessoires d'économies d'énergie (4 ampoules LED, 1 pomme de douche économiseur d'eau et 2 mousseurs) ainsi qu'un livret sur les éco-gestes.

5. Envoi du diagnostic énergétique

Le rapport de diagnostic est envoyé aux ménages, accompagné de scénarios de rénovation et les aides financières mobilisables. Si le ménage souhaite réaliser les travaux, il sera accompagné par SOLIHA dans le cadre de l'OPAH Intercommunale.

Informations complémentaires

- **Le programme est soumis à condition (ressources, âge du logement...)**
- **Le programme est gratuit et sans engagement.**
- L'envoi des courriers de la Poste se fait en plusieurs fois sur chaque commune de mi-janvier à mi-mai 2020 ; ce qui peut donc expliquer qu'un habitant ai reçu le courrier et pas un autre.
- Le facteur se déplace au domicile environ 10 jours après l'envoi du courrier.

Si un habitant :

- N'a pas reçu le courrier,
- N'a pas vu le facteur ou était absent lors de son passage,
- S'interroge sur le programme

N'hésitez pas à transmettre les coordonnées du Centre d'appel de la Poste :

02.49.09.77.16 – choix 2 « client »

(Prix d'un appel local du lundi au vendredi de 6h à 19h et le samedi de 7h30 à 12h30)

La Direction Habitat de Saint-Malo Agglomération et SOLIHA se tiennent également à disposition pour tout renseignement complémentaire.



Direction Habitat
Alice LECAUDEY – Chargée de mission
Habitat

06.86.20.74.30
a.lecaudey@stmalo-agglomeration.fr



Louise DUPARD - Chargée d'opération secteur
Saint-Malo Agglomération

02.99.79.51.32
contact.illeetvilaine@solihha.fr